

dù consul comme gouverneur du nouveau territoire fut d'en faire hommage à la Bretagne, en envoyant à Sainte-Anne d'Auray une pierre de Sainte-Anne de Jérusalem.

Quand un nouveau territoire est incorporé à un pays, toutes les illustrations de ce coin de terre deviennent le patrimoine commun de la grande patrie : c'est ainsi que la Bretagne, est devenue française avec ses grands hommes et ses grands souvenirs. Pour la même raison, les gloires du domaine de Sainte-Anne, depuis qu'il est annexé à notre territoire, sont devenues les gloires de notre pays. Désormais donc, on peut dire, en toute vérité, que l'Immaculée Conception a eu lieu... en terre de France, — et que Marie est devenue Française par sa naissance !... Etonnez-vous maintenant que la sainte Vierge apparaisse si souvent chez nous, et que sainte Anne ait demandé qu'on lui bâtit ici une chapelle ? Comme sa fille Immaculée.

Sainte Anne a deux pays, le sien et puis la France.

On ne sut pas apprécier tout d'abord le prix du présent que nous faisait le ciel ; et tout ceci pourtant n'était que le prélude d'un autre présent plus précieux encore.

Seize mois plus tard, avant même qu'on eût terminé les négociations diplomatiques, l'*Immaculée Conception* apparut à Lourdes, comme si la sainte Vierge voulait transporter sur un point plus rapproché de nous, sa salle d'audience et sa fontaine miraculeuse. — Remarquable coïncidence ! le jour même où la source jaillissant sous les doigts de Bernadette s'étendait en nappe d'eau sous le regard de Marie, l'Eglise rappelait dans son office le miracle de la Piscine Probatique.

Enfin, il y a quelques années, le territoire de l'Im-